

Pertinence de la juste valeur calculée dans les bilans des banques



Renald Guiselin

Docteur en Sciences de Gestion
IAE de Lille - Université de Lille 1
rguiselin@gmail.com



Jérôme Maati

Professeur des Universités
IAE de Lille - Université de Lille 1
jerome.maati@univ-lille1.fr

La normalisation de l'information comptable devrait améliorer la qualité de l'information financière et assurer la comparabilité à l'échelle internationale. La méthode de la juste valeur, qui valorise certains instruments financiers à leur valeur de marché, constitue le changement majeur de la mise en œuvre des normes IFRS. L'étude analyse la valorisation à la juste valeur par niveaux des banques sur le plan international à l'aide du modèle Ohlson (1995) modifié. Les résultats montrent que la pertinence de la valorisation à la juste valeur est liée à la taille élevée de l'actif de la banque. La valorisation par niveaux dépend également du secteur géographique.

Mots clés : juste valeur par niveaux, information comptable, banque

Accounting information rules should improve the quality of financial information and ensure comparability in all the countries. The fair value measure, which values some financial instruments at their market value, characterizes the main change arising from IFRS standards. By examining in the Ohlson model (1995) the classification of fair value by levels for international banks, the results show the fair value relevance which depends on the size of the bank's asset. The valuation levels also depend on the geographic sector.

Keywords: fair value hierarchy, accounting information, bank

Codes JEL : M41 ; G20 ; G30

Introduction

Dans son rapport 2013, L'IFIAR (International Forum of Independent Audit Regulators) expose les difficultés persistantes d'évaluation des comptes des institutions financières, en particulier l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers¹. Les travaux actuels de normalisation comptable de l'organisme international IASB (International Accounting Standards Board) et du

¹ « Les comptes des institutions financières restent douteux », *actuEL-expert-comptable*, avril 2014, Editions législatives.